COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE BASKET DE LA MAYENNE
109 BIS, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN - 53000 LAVAL
02 43 53 57 41 - COMITE@BASKETMAYENNE.COM - WWW.BASKETMAYENNE.FR

RÈGLEMENT PARTICULIER U9

Art 1 : Généralités

Les joueurs participants à la rencontre doivent être obligatoirement licenciés.
Un coach mineur doit être accompagné d'une personne majeure référente. Le coach n'est pas obligé d'être licencié.
Tous les joueurs doivent participer à chaque période durant la rencontre.
Un joueur ne peut effectuer qu'une rencontre par week-end.

Art 2 : Temps de jeu

4 périodes de 6 minutes décomptées avec 1 pause de 1 minute entre chaque période, sauf pour l'intervalle entre les périodes 2 et 3 qui sera de 5 minutes.
Pas de temps mort possible.
Changement de côté de terrain à la mi-temps (à la fin de la 2ème période).
Des paniers à 2.60 m.
Le ballon est de taille 5.
Les lancers francs peuvent être tirés entre 4,60m (débutant) (ligne pointillée) et 5.60m (confirmé) (ligne des lancers francs) de l'aplomb du panier.

Art 3 : Décompte des points

Chaque panier réussi vaut 2 points.
Chaque lancer franc réussi vaut 1 point.
L'écart au tableau d'affichage ne doit pas dépasser 20 points.
Le match nul est autorisé, dans ce cas il n'y a pas d'équipe gagnante.
Il n'y aura pas de classement lors des rencontres.

Art 4 : Participation 3x3 ou 4x4

Équipe de 6 joueurs maximum.
En 3x3 si l'équipe comporte maximum 5 joueurs et en 4x4 si l'équipe comporte plus de 5 joueurs.
Les noms et prénoms ainsi que les numéros de licences des joueurs et entraîneurs doivent être inscrits en entier et lisiblement.
Équipe mixte possible.
Match qui se déroule sur les paniers latéraux en largeur à la discrétion des clubs.

Art 5 : Changement de joueurs

Changement possible sur arrêt de jeu (sauf violation en zone arrière pour permettre la continuité du jeu).
Le joueur rentré devra être inscrit sur l'e-marque.

Art 6 : Règles MINIBASKET

Le ballon est de taille 5.
L'échauffement aura une durée de 15 minutes maximum.
Le code de jeu est rédigé à partir de 4 règles de bases :

- Le marcher
- Le dribble
- La sortie
- Le contact : (Règlement FFBB)

* J'ai le droit pour défendre de me déplacer face à lui et de le gêner. Un contact avec mon torse est autorisé à condition de pas le faire en avançant vers lui.
* Je ne peux pas créer de contact avec mes bras, mes épaules, mes hanches ou mes jambes.
* Quand j'attaque, je ne peux pas heurter mon adversaire au torse ni étendre mes bras pour le tenir à distance.

L'arbitrage doit être pédagogique et une discussion doit avoir lieu entre les entraîneurs et les arbitres avant le début de la rencontre.

Le match commence par un entre-deux puis chaque période commence par une situation d'alternance.

L'aspect du jeu doit primer d'où les règles particulières en certains points :

- Pas de comptabilisation des fautes d'équipes.
- Pas d'application des règles de 3, 5, 8 et 24 secondes.
- Pas de retour en zone.

Afin de développer le jeu rapide en U9, les arbitres ne doivent pas toucher la balle avant la remise en jeu, uniquement sur les violations en zone avant.

La rencontre se terminera par un geste amical entre les enfants des deux équipes et entre les enfants et les officiels.

Elle sera suivie, dans la mesure du possible, d'un goûter rassemblant les deux équipes, les coachs, les arbitres et les parents.

L' e-marque devra être envoyé au Comité Départemental pour le lundi soir 23h59 maximum suivant la rencontre.

L'e-marque sera examiné par la Commission MINIBASKET pour :

- Vérifier que les joueurs sont licenciés (qualification et sur-classement)
- Vérifier que les équipes sont dans la bonne formule de compétition (écart au score)